

Après la 3ème

Comment continuer dans une filière d'apprentissage de l'allemand après la 3ème ?

Vous trouverez, ci-dessous, un récapitulatif des possibilités existantes :

- **Dans les lycées franco-allemands**

Composé d'un réseau de 5 établissements, les lycées franco-allemands proposent une scolarité à partir de la 6ème (une entrée à partir de la 2nde est possible - à confirmer auprès des établissements-). La présence de jeunes Français et Allemands permet de s'immerger totalement dans la culture franco-allemande.



- **Dans les filières générales et technologiques**

L'ABIBAC

C'est un examen unique qui permet d'obtenir simultanément les deux diplômes nationaux : le baccalauréat français et l'Abitur allemand (allgemeine Hochschulreife).

La spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

Cet enseignement s'adresse à tous les élèves (à partir de la 1ère) souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée.

La section européenne

Une discipline non-linguistique (mathématiques, histoire-géographie, etc) est enseignée en allemand à raison d'une à deux heures par semaine., et ce dès la seconde.

- **Dans les filières professionnelles**

L'apprentissage transfrontalier

L'apprentissage transfrontalier consiste à effectuer la partie théorique de l'apprentissage dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du Grand Est et la partie pratique dans une entreprise allemande juste de l'autre côté de la frontière, dans le Bade-Wurtemberg, le sud de la Rhénanie-Palatinat ou en Sarre.

L'AzubiBac Pro

L'Azubi-Bacpro – Azubi pour Ausbildung (formation) et Auszubildende (apprenti) – permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences signée conjointement par la rectrice de l'académie de Strasbourg et par un représentant de l'instance éducative du Bade-Wurtemberg.

La section européenne

Une discipline non-linguistique (mathématiques, histoire-géographie, etc) est enseignée en allemand à raison d'une à deux heures par semaine, et ce dès la seconde.

Le certificat Euroregio

Le « certificat Euroregio » offre l'opportunité à tous les apprentis et élèves de lycées professionnels français, allemands et suisses du Rhin Supérieur d'effectuer dans cet espace une période de formation en entreprise à l'étranger de quatre semaines minimum.



- **Des attestations pour valider les acquis telles que :** L'attestation EUROPRO, l'Europass mobilité, l'attestation MobilitéPro.

Informations complémentaires sur notre site Internet : <https://www.eltern-bilinguisme.org/et-apres-la-3eme/>

Et déjà une idée pour après le Bac ?

Il existe de nombreuses filières de formation post-baccalauréat proposant des études franco-allemandes, voire des cursus trinationaux.

On les appelle « **cursums intégrés** ». Ce sont des formations qui prévoient des études bi ou trinationales reconnues dans les pays concernés. Les étudiants passent une partie importante du temps de formation à l'étranger (de 1 à 3 semestres selon les cas).

Ces cursus sont dits à "doubles diplômes" quand ils mènent à la délivrance de deux diplômes nationaux.

Offres de formations franco-allemandes de l'Université de Strasbourg :

https://www.eltern-bilinguisme.org/wp-content/uploads/2023/11/Universite-de-Strasbourg-Formations_FR-DE_2023-2024-1.pdf

Offres de formations bi- et trinationales de l'Université de Haute-Alsace :

<https://www.eltern-bilinguisme.org/wp-content/uploads/2024/02/plaquette-uha-formation-bi-trinationales.pdf>